



Centre d'Enseignement  
Supérieur pour Adultes

**Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes**

Rue de Courcelles, 10 à 6044 ROUX

Tél : 071/45.11.08

Mail : [cesa@cesa.be](mailto:cesa@cesa.be)

Matricule : 5.355.007

**HELHa**

Haute École Louvain en Hainaut

HELHa - Montignies-sur-Sambre

Rue Trieu Kaisin, 136 à 6061 CHARLEROI

Mail : [thysc@helha.be](mailto:thysc@helha.be)

# Être étudiant/enseignant en BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITE

## 1. Finalités de la section

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant, conformément au profil professionnel ci-dessous et compte tenu de son niveau de formation :

- d'assurer des prises en charge individuelles et/ou collectives, dans l'optique d'une collaboration interdisciplinaire ;
- de développer une démarche d'interdisciplinarité ;
- d'observer les potentialités identitaires et relationnelles du patient ;
- de détecter les fragilités spécifiques de développement ;
- d'établir des relations et une communication respectueuses, empathiques avec les bénéficiaires et leur entourage ;
- de créer les conditions relationnelles, spatiales et temporelles favorables au développement psychomoteur de la personne à toutes les étapes de la vie ;
- d'établir un bilan psychomoteur des troubles de la sphère practo-somato-gnosique ;
- de prendre en charge des personnes présentant des difficultés d'apprentissages porteuses de handicaps, de troubles psychosociaux ou de pathologies physiques et psychiatriques ;

- de se référer aux processus tonico-émotionnels et relationnels pour aborder les troubles de l'expressivité psychomotrice ;
- de développer une intervention thérapeutique se fondant sur les expériences corporelles vécues par les partenaires de la relation psychomotrice ;
- de rédiger des rapports circonstanciés de prise en charge adaptés aux destinataires et tenir à jour les dossiers des personnes suivies ;
- de contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
- de participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
- de confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;
- de développer une pratique réflexive par l'actualisation et l'adaptation de ses références théoriques, méthodologiques et en termes de pratiques corporelles ;
- d'inscrire son activité professionnelle dans un cadre déontologique et éthique.

## 2. Profil professionnel<sup>1</sup>

### 2.1. Champ d'activité

Le bachelier en psychomotricité intervient dans le champ de la santé, de l'éducation et de la recherche. En lien avec les autres professionnels, il contribue au développement global de la personne par la prévention, les soins, la thérapie. Il met en œuvre une méthodologie de l'observation et réalise des bilans psychomoteurs. Il assure des prises en charge individuelles et/ou collectives, des soins et des thérapies.

A travers une **démarche** spécifique, il favorise l'intégration des fonctions motrices, émotionnelles, cognitives et symboliques de la personne. Il considère le corps, et plus particulièrement la mise en action tonique et corporelle, comme le fondement de la construction psychique.

A partir de son engagement corporel et du dialogue tonico-émotionnel avec son patient, il s'emploie, par **des compétences techniques et relationnelles**, à construire avec lui des expériences corporelles qui lui permettent d'instaurer ou de restaurer le lien entre le somatique et le psychique.

Ses **outils** sont notamment des techniques psychocorporelles, des techniques de relaxation, des médiations corporelles, l'expressivité posturale et gestuelle, le jeu corporel, ... Ses spécificités sont notamment le dialogue tonico-émotionnel, la relation, le processus de symbolisation.

Le psychomotricien intervient au sein d'un établissement ou d'un service ou en tant qu'indépendant. Ses champs d'actions sont les suivants :

- le développement psychomoteur,

<sup>1</sup> A consulter sur : <https://www.upbpf.be/le-psychomotricien/profil-professionnel/>

- la stimulation psychomotrice et sensori-motrice dans les interactions précoces,
- les troubles psychomoteurs liés au retard d'acquisition motrice ou neuromotrice (troubles de la maturation et de la régulation tonique et posturale, ...),
- les troubles psychomoteurs liés aux troubles de structuration (troubles du schéma corporel, de la latéralité, de l'organisation spatio-temporelle, ...),
- les dysharmonies psychomotrices,
- les troubles tonico-émotionnels,
- les désordres liés à l'inhibition psychomotrice, à l'instabilité psychomotrice,
- les troubles du comportement ou de la personnalité,
- les troubles de la représentation du corps, d'origine psychique ou physique (image du corps),
- les troubles psychomoteurs liés
  - aux assuétudes,
  - aux détériorations post-traumatiques,
  - au vieillissement,
  - aux maladies,
- les déficiences intellectuelles, sensorielles, motrices ou psychiques,
- ...

## 2.2. Tâches

- Assurer des prises en charge individuelles et/ou collectives, dans l'optique d'une collaboration interdisciplinaire ;
- développer une démarche d'interdisciplinarité ;
- observer les potentialités identitaires et relationnelles du patient ;
- détecter les fragilités spécifiques de développement ;
- établir des relations et une communication respectueuses, empathiques avec les bénéficiaires et leur entourage ;
- créer les conditions relationnelles, spatiales et temporelles favorables au développement psychomoteur de la personne à toutes les étapes de la vie ;
- établir un bilan psychomoteur des troubles de la sphère practo-somato-gnosique ;
- prendre en charge des personnes présentant des difficultés d'apprentissages porteuses de handicaps, de troubles psychosociaux ou de pathologies physiques et psychiatriques ;
- se référer aux processus tonico-émotionnels et relationnels pour aborder les troubles de l'expressivité psychomotrice ;
- développer une intervention thérapeutique se fondant sur les expériences corporelles vécues par les partenaires de la relation psychomotrice ;
- rédiger des rapports circonstanciés de prise en charge adaptés aux destinataires et tenir à jour les dossiers des personnes suivies ;
- contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
- participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
- confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;

- développer une pratique réflexive par l'actualisation et l'adaptation de ses références théoriques, méthodologiques et en termes de pratiques corporelles ;
- inscrire son activité professionnelle dans un cadre déontologique et éthique.

### **2.3. Débouchés**

- centres d'accueil de la petite enfance,
- crèches et pré-gardiennats,
- services et centres de santé mentale,
- maisons médicales,
- structures d'accueil pour personnes handicapées,
- centres médicaux et hôpitaux (néonatalogie, pédiatrie, neurologie, psychiatrie, traumatologie, revalidation, gériatrie, soins palliatifs, ...),
- centres de réadaptation fonctionnelle,
- maisons de repos et maisons de repos et de soins,
- institutions de l'aide à la jeunesse,
- enseignement spécial,
- enseignement fondamental et secondaire ordinaire,
- consultations privées,
- maisons maternelles,
- structures d'accueil conjoint parents – enfants,
- maisons de quartier,
- lieux d'animation et de loisirs,
- consultations ONE,
- Centres PMS,
- ...

### **2.4. Sites Internet utiles**

Vous pouvez consulter le site de l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones : <https://www.upbpf.be/>

Ainsi que la fiche métier du guide social actualisée lors de la campagne 'J'aime mon Métier' en 2022 : <https://pro.guidesocial.be/articles/fiche-metier/article/missions-debouches-contrats-decouvrez-le-metier-de-psychomotricien>

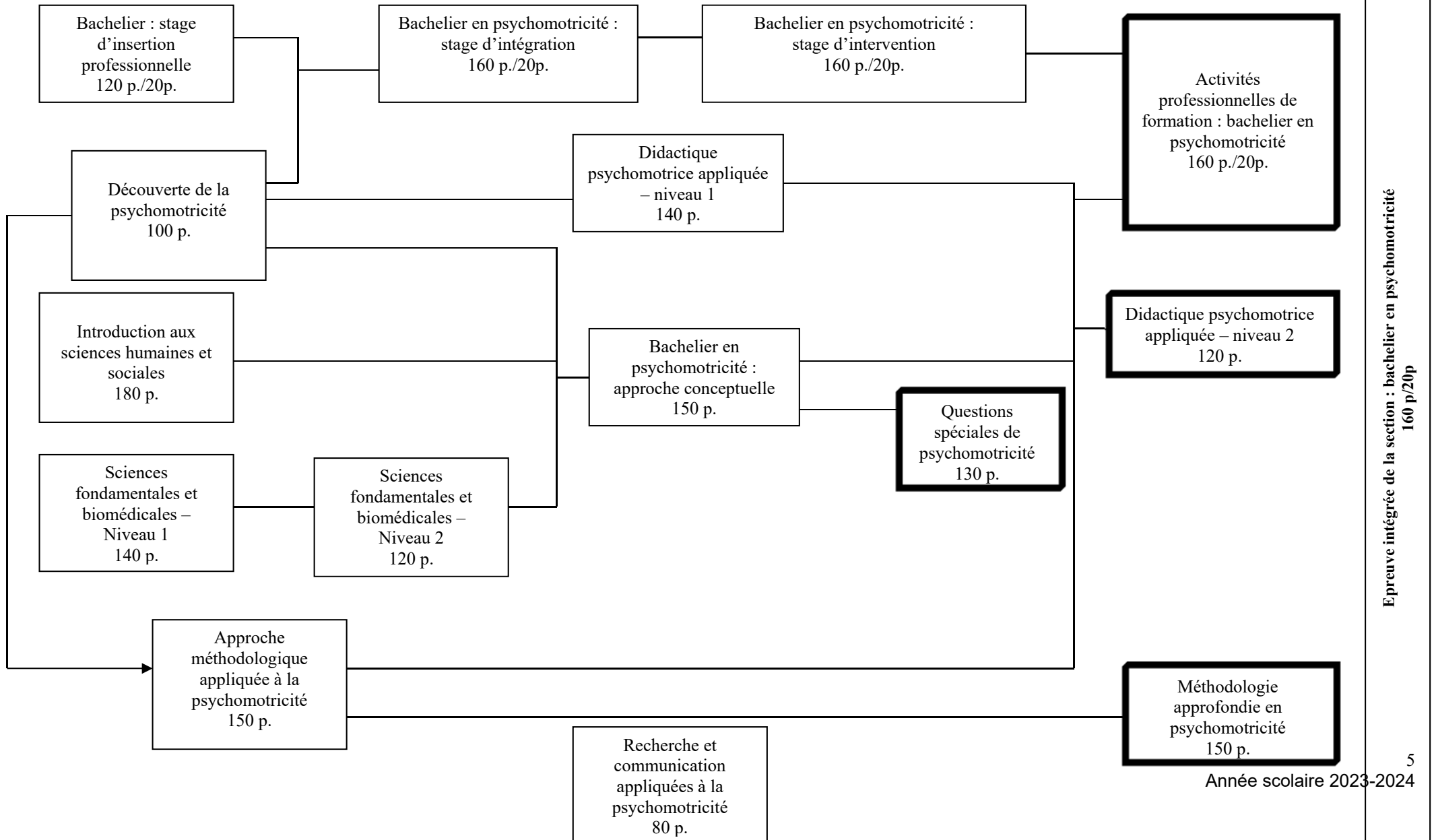
## **3. Titre délivré à l'issue de la formation**

Diplôme de « Bachelier en psychomotricité » de l'enseignement supérieur paramédical de promotion sociale et de type court.

Le bachelier s'inscrit dans la catégorie de la santé dans le domaine des sciences de la motricité.

## 4. Programme de la formation

### 1. Modalités de capitalisation



1<sup>ère</sup> année

2<sup>ème</sup> année

3<sup>ème</sup> année

4<sup>ème</sup> année

Sept      Déc      Janv      Juin      Sept      Déc      Janv      Juin      Sept      Déc      Janv      Juin      Sept      Déc

**UE254 Découverte de la psychomotricité 100p**  
 Histoire et fondements de la psychomotricité  
 20\*2  
 20\*2  
 Activités corporelles  
 20\*2  
 20\*2  
 20\*2

**UE262 Approche méthodologique appliquée à la psychomotricité 150p**  
 Activités psychocorporelles 30\*2      20\*2  
 Approche psychosomatique 30\*2      20\*2  
 Expressivité corporelle et psychomotrice 30\*2      20\*2

**UE259 Didactique psychomotrice appliquée-Niveau 1 140p**  
 Théorie et concepts de l'éducation corporelle et psychomotrice 20\*2      0  
 Didactique de l'intervention psychomotrice en éducation-prévention 0      60\*2  
 Élaboration et méthodologie de l'intervention en éducation-prévention 0      20\*2  
 Méthodologie de l'observation, tests et bilans 30\*2      10\*2

**UE256 Sciences Fondamentales et biomédicales- Niveau 1 140p**  
 Biologie 20  
 Anatomie et physiologie 80  
 Santé publique et promotion de la santé 20  
 Premiers soins 10 + 2\*10 (travaux pratiques)

**UE257 Sciences Fondamentales et biomédicales- Niveau 2 120p**  
 Pathologie générale 40  
 Pathologie spéciale 30  
 Analyse du mouvement et biomécanique 50

**UE255 Introduction aux sciences humaines et sociales 180 p**  
 Psychologie générale 40      0  
 Psychologie sociale 30      0  
 Psychologie du développement 40      0  
 Pédagogie générale 40      0  
 Dynamique de groupe et communication interpersonnelle 0      30

**UE261 Bachelier en psychomotricité : approche conceptuelle 150p**  
 Concepts psychomoteurs 25      5  
 Développement psychomoteur 25      5  
 Neurologie et psychomotricité 40  
 Psychologie clinique 20  
 Approche sociologique et philosophie du corps 5      25

**UE264 Méthodologie approfondie en psychomotricité 150p**  
 Analyse corporelle de la relation 20      30  
 Techniques corporelles adaptées 15      10  
 15      10  
 Activités corporelles spécifiques 30      20

**UE260 Didactique psychomotrice appliquée-Niveau 2 120p**  
 Didactique du soin psychomoteur et de la thérapie psychomotrice 50\*2  
 Elaboration de l'intervention psychomotrice à caractère thérapeutique 25\*2  
 Analyse de la demande et entretien clinique 20  
 25

**UE263 Questions spéciales de psychomotricité 130p**  
 Psychopathologie et clinique psychomotrice 20      20  
 Etude des troubles psychomoteurs 25      15  
 Déontologie et éthique 20      0  
 Législation professionnelle 10      0  
 Pharmacologie 0      20

**UE258 Recherche et communication appliquées à la psychomotricité 80p**  
 Pratique des écrits 25  
 Méthodologie scientifique et recherche appliquée en psychomotricité 25  
 Travail en équipe pluridisciplinaire et supervision 30

**UE269 Epreuve intégrée de la section : « bachelier en psychomotricité » (160p)**  
 Commissions co-organisées CESA-Helha

**UE265 Bachelier : stage d'insertion professionnelle (120p)**  
 Encadrement du stage 2 groupes

**UE266 Bachelier en psychomotricité : stage d'intégration (160p)**  
 Encadrement du stage d'intégration : bachelier en psychomotricité 3 groupes

**UE267 Bachelier en psychomotricité : stage d'intervention (160p)**  
 Encadrement du stage d'intervention : bachelier en psychomotricité 3 groupes

**UE268 Activités professionnelles de formation : bachelier en psychomotricité (160p)**  
 Encadrement des activités professionnelles de formation : bachelier en psychomotricité 3 groupes      3 groupes

2021

20\*2 = 2 groupes de 20 périodes en parallèle

<u>Unités d'enseignement</u>	<u>Chargés de cours</u> <i>(A compléter par l'étudiant)</i>
<b>Découverte de la psychomotricité (100 pér.)</b>	
Histoire et fondements de la psychomotricité	
Activités corporelles	
<b>Introduction aux sciences humaines et sociales (180 pér.)</b>	
Psychologie générale	
Psychologie sociale	
Psychologie du développement	
Pédagogie générale	
Dynamique de groupe et communication interpersonnelle	
<b>Sciences fondamentales et biomédicales – Niveau 1 (140 pér.)</b>	
Biologie	
Anatomie et physiologie	
Santé publique et promotion à la santé	
Premiers soins	
<b>Sciences fondamentales et biomédicales – Niveau 2 (120 pér.)</b>	
Pathologie générale	
Pathologie spéciale	
Analyse du mouvement et biomécanique	
<b>Recherche et communication appliquées à la psychomotricité (80 pér.)</b>	
Pratique des écrits	
Méthodologie scientifique et recherche appliquée en psychomotricité	
Travail en équipe pluridisciplinaire et supervision	
<b>Didactique psychomotrice appliquée – Niveau 1 (140 pér.)</b>	
Théorie et concepts de l'éducation corporelle et psychomotrice	
Didactique de l'intervention psychomotrice en éducation-prévention	
Elaboration et méthodologie de l'intervention en éducation-prévention	
Méthodologie de l'observation, tests et bilans	
<b>Didactique psychomotrice appliquée – Niveau 2 (120 pér.)</b>	
Didactique du soin psychomoteur et de la thérapie psychomotrice	
Elaboration de l'intervention psychomotrice à caractère thérapeutique	
Analyse de la demande et entretien clinique	

<b>Bachelier en psychomotricité : approche conceptuelle (150 pér.)</b>	
Concepts psychomoteurs	
Développement psychomoteur	
Neurologie et psychomotricité	
Psychologie clinique	
Approche sociologique et philosophique du corps	
<b>Approche méthodologique appliquée à la psychomotricité (150 pér.)</b>	
Activités psychocorporelles	
Approche psychosomatique	
Expressivité corporelle et psychomotrice	
<b>Questions spéciales de psychomotricité (130 pér.)</b>	
Psychopathologie et clinique psychomotrice	
Etude des troubles psychomoteurs	
Déontologie et éthique	
Législation professionnelle	
Pharmacologie	
<b>Méthodologie approfondie en psychomotricité (150 pér.)</b>	
Analyse corporelle de la relation	
Techniques corporelles adaptées	
Activités corporelles spécifiques	
<b>Bachelier : stage d'insertion professionnelle (120 pér. / 20 pér.)</b>	
Encadrement de stage	
<b>Bachelier en psychomotricité : stage d'intégration (160 pér. / 20 pér.)</b>	
Encadrement de stage	
<b>Bachelier en psychomotricité : stage d'intervention (160 pér. / 20 pér.)</b>	
Encadrement de stage	
<b>Activités professionnelles de formation : bachelier en psychomotricité (120 pér. / 20 pér.)</b>	
Encadrement de stage	
<b>Epreuve intégrée de la section : bachelier en psychomotricité (160 pér. / 20 pér.)</b>	
Préparation de l'épreuve intégrée	



## 5. Unités d'enseignement

La formation de Bachelier en psychomotricité s'organise en Unités d'enseignement (UE). Vous serez évalués pour chacune d'entre elles selon les critères suivants :

- pour chaque unité d'enseignement, atteindre les acquis d'apprentissage contenus dans les dossiers pédagogiques (disponible sur le site internet [www.cesa.be](http://www.cesa.be)) et obtenir au moins 50 % ;
- avoir obtenu au moins 50% à l'Epreuve intégrée ;
- avoir obtenu 50% au total des unités d'enseignement déterminantes (en gras dans l'organigramme). L'épreuve intégrée intervient pour 1/3 des points et les unités déterminantes pour 2/3.
  - ➔ Termine ses études avec succès, l'étudiant qui obtient un total de minimum 50%.

### Remarque :

Le port du voile est autorisé dans l'enceinte du bâtiment ; néanmoins, lors des exercices de pratique (travaux pratiques, pratique corporelle, didactique, stage, 1ers soins, etc.), nous demandons aux étudiants d'aménager le voile de telle manière que la nuque puisse être dégagée afin de pouvoir réaliser ces exercices de pratique.

### **UE 254 : DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOMOTRICITÉ**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de définir et d'illustrer les concepts essentiels relatifs aux différents champs de la psychomotricité ;
- ◆ d'exprimer ses perceptions émotionnelles, mentales, sensorielles basées sur une description de faits précis issus d'activités corporelles ;
- ◆ de poser les prémices de son projet de formation en assurant la cohérence entre ses motivations personnelles et les exigences de la formation.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ le niveau de finesse de la démarche réflexive.

Règle particulière : Pour le cours d'« Activités corporelles », l'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignement mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de REFUS en première session si la présence aux 2/3 des séances n'a pas été atteinte.

### **UE 255 : INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de définir et d'utiliser les concepts et processus essentiels relatifs aux différents champs de la psychologie et de la pédagogie ;
- ◆ d'analyser une situation professionnelle en utilisant les concepts et les processus relatifs aux différents champs de la psychologie et de la pédagogie ;
- ◆ *au départ de situations susceptibles d'être rencontrées dans un espace professionnel*,
  - ◆ d'appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle ;
  - ◆ d'analyser les facteurs qui ont influencé les interactions entre les membres d'un groupe.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision dans les termes employés,
- ◆ le degré de pertinence des concepts mobilisés,
- ◆ le degré d'intégration des concepts.

Remarque :

Cette UE est validée par la HELHA.

En 1<sup>ère</sup> années, les notes obtenues à l'évaluation de janvier, peuvent être reportées en juin.

**Par contre**, ces notes ou celles obtenues en juin ne peuvent **PAS** être reportées en août : il faut donc se présenter aux examens concernés lors de la session d'août.

En 2<sup>ème</sup> année, il n'y a aucun report de cote.

### **UE 256 : SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES - NIVEAU 1**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de définir, d'utiliser et d'illustrer différents concepts et notions de base relatifs aux domaines des sciences fondamentales et biomédicales ;
- ◆ d'analyser une situation professionnelle donnée en établissant des liens entre différents domaines et concepts relevant des sciences fondamentales et biomédicales ;
- ◆ de relever les éléments relatifs à la santé publique et/ou à la promotion de la santé dans une situation professionnelle donnée.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision dans les termes employés,
- ◆ le niveau de pertinence des concepts mobilisés,
- ◆ le niveau de pertinence des liens établis.

Remarque :

Cette UE est validée par la HELHA. Les notes obtenues à l'évaluation de janvier, peuvent être reportées en juin. **Par contre**, ces notes ou celles obtenues en juin ne peuvent **PAS** être reportées en août : il faut donc se présenter aux examens concernés lors de la session d'août.

### **UE 257 : SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES - NIVEAU 2**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ d'identifier différentes pathologies générales et spéciales et d'en expliciter les caractéristiques ;
- ◆ d'appliquer les concepts de la biomécanique à la description et à l'analyse de différents mouvements du corps humain.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision dans les termes employés,
- ◆ le niveau de pertinence des concepts mobilisés,
- ◆ le niveau de pertinence des liens établis.

## **UE 258 : RECHERCHE ET COMMUNICATION APPLIQUÉES À LA PSYCHOMOTRICITÉ**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de rédiger un écrit professionnel adapté à une situation de travail donnée et d'en justifier la forme et le contenu en fonction du contexte, des objectifs poursuivis et de la destination ;
- ◆ à partir d'une problématique donnée, de proposer une méthodologie de recherche qui intègre les points suivants : objectifs, hypothèses de travail, données à recueillir, modalités de recueil et référents théoriques à mobiliser ;
- ◆ d'analyser une situation professionnelle en intégrant les caractéristiques organisationnelles et les modalités du travail pluridisciplinaire concomitantes à cette situation.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision dans les termes employés,
- ◆ le degré de pertinence des concepts mobilisés,
- ◆ le degré d'intégration des concepts,
- ◆ le niveau de pertinence des analyses.

## **UE 259 : DIDACTIQUE PSYCHOMOTRICE APPLIQUÉE – NIVEAU 1**

Le CESA respecte les contraintes et/ou règles particulières, quant au port d'un signe religieux, déterminés, spécifiés par les lieux de pratique de la didactique ; les étudiants sont tenus de respecter ces contraintes et/ou règles particulières.

Une tenue adéquate est exigée dans le cadre des cours ; cette tenue doit autoriser une liberté de mouvement suffisante ; cette liberté de mouvement est en effet nécessaire aux apprentissages réalisés durant les activités d'enseignement.

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*en situation d'éducation-prévention,*

- ◆ d'observer la dynamique psychomotrice d'un sujet et d'établir son bilan psychomoteur *en utilisant les tests et outils appropriés* ;
- ◆ d'élaborer une intervention psychomotrice ;
- ◆ de repérer et de développer les différents aspects du rôle de psychomotricien.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ la pertinence des analyses effectuées,
- ◆ le niveau de finesse de la démarche réflexive,
- ◆ la capacité à évaluer sa pratique psychomotrice.

### Règles particulières :

L'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignements mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux 2/3 des séances n'a pas été atteinte dont un minimum de 3 séances comme intervenant sur le terrain.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée au travers de

l'évaluation formative et continue de la didactique. Cette évaluation suppose que l'étudiant rentre avant la première session des rapports réguliers de séquences d'impression/expression, un minimum de 5 rapports. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne pourraient être évalués au travers de l'examen de ces rapports, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

Pour le cours de « Méthodologie de l'observation » : L'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignements mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux 2/3 des séances et la présence au travail pratique lié à la préparation du bilan n'ont pas été atteintes.

Pour le cours de "Didactique de l'intervention psychomotrice en éducation-prévention" : Le cours se déroule les mercredis matin de fin août/début septembre à décembre 2<sup>ème</sup> année du bachelier. Ces matinées sont organisées à l'école St-Pierre à Montignies-sur-Sambre (Rue de la Seuwe, 2, 6061 Charleroi). Pour des raisons organisationnelles et pédagogiques, les heures de début et de fin de cours sont différentes de l'horaire habituel : **les séances débuteront à 8h00 à l'école St-Pierre et se termineront à 12h10.**

Une tenue adéquate est exigée dans le cadre des cours ; cette tenue doit autoriser une liberté de mouvement suffisante ; cette liberté de mouvement est en effet nécessaire aux apprentissages réalisés durant les activités d'enseignement.

### **UE 260 : DIDACTIQUE PSYCHOMOTRICE APPLIQUÉE – NIVEAU 2**

Le CESA respecte les contraintes et/ou règles particulières, quant au port d'un signe religieux, déterminés, spécifiés par les lieux de pratique de la didactique ; les étudiants sont tenus de respecter ces contraintes et/ou règles particulières.

Une tenue adéquate est exigée dans le cadre des cours ; cette tenue doit autoriser une liberté de mouvement suffisante ; cette liberté de mouvement est en effet nécessaire aux apprentissages réalisés durant les activités d'enseignement.

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ à *partir d'une situation concrète*, d'élaborer et de justifier une intervention en soin psychomoteur et en thérapie psychomotrice en fonction d'un public déterminé ;
- ◆ d'évaluer sa pratique et d'analyser sa technicité en thérapie psychomotrice ;
- ◆ de communiquer sur les éléments de son intervention de manière adaptée.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ la pertinence des analyses effectuées,
- ◆ le niveau de finesse de la démarche réflexive.

Règles particulières :

L'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignements mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux 2/3 des séances n'a pas été atteinte dont un minimum de 3 séances comme intervenant sur le terrain.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée au travers de

l'évaluation formative et continue de la didactique. Cette évaluation suppose que l'étudiant rentre avant la première session des rapports réguliers de séquences d'impression/expression, un minimum de 4 rapports. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne pourraient être évalués au travers de l'examen de ces rapports, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

### **UE 261 : APPROCHE CONCEPTUELLE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs à la psychomotricité, au développement psychomoteur, à la neurologie, à la psychologie clinique, à la sociologie et à la philosophie.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ la capacité à établir des liens entre les différents concepts développés au cours des activités d'enseignement.

### **UE 262 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE APPLIQUÉE À LA PSYCHOMOTRICITÉ**

Une tenue adéquate est exigée dans le cadre des cours ; cette tenue doit autoriser une liberté de mouvement suffisante ; cette liberté de mouvement est en effet nécessaire aux apprentissages réalisés durant les activités d'enseignement.

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ d'agir en tant qu'initiateur et récepteur de relations à travers le dialogue tonico-émotionnel ;
- ◆ d'exprimer ses perceptions émotionnelles, sensorielles et sensori-motrices, basées sur une description de faits précis issus d'activités corporelles ;
- ◆ de décrire les processus relationnels issus de son expérience vécue au cours des activités ;
- ◆ de dégager, à partir des situations vécues au cours des activités d'enseignement, des éléments constitutifs de son profil psychomoteur.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ de la pertinence des analyses effectuées,
- ◆ le niveau de finesse de la démarche réflexive.

#### **Règles particulières :**

L'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignements mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux 2/3 des séances n'a pas été atteinte.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée dans la durée et au travers de situations variées ainsi qu'à partir d'une évaluation formative et continue de cette unité d'enseignement. Cette évaluation suppose que l'étudiant rentre avant la première session des rapports réguliers du travail corporel effectué. Dans l'hypothèse où un ou

plusieurs acquis d'apprentissage ne pourraient être évalués au travers de l'examen de ces rapports, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

### **UE 263 : QUESTIONS SPÉCIALES EN PSYCHOMOTRICITÉ**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au départ d'une ou plusieurs situations pratiques,*

- ◆ d'élaborer une intervention thérapeutique intégrant des éléments de psychopathologie, de troubles psychomoteurs ou de médication éventuelle ;
- ◆ de poser une réflexion éthique et s'il échoit, d'établir des liens avec la législation en vigueur.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision des termes employés,
- ◆ de la pertinence des analyses effectuées.

### **UE 264 : MÉTHODOLOGIE APPROFONDIE EN PSYCHOMOTRICITÉ**

Une tenue adéquate est exigée dans le cadre des cours ; cette tenue doit autoriser une liberté de mouvement suffisante ; cette liberté de mouvement est en effet nécessaire aux apprentissages réalisés durant les activités d'enseignement.

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ de se mettre en jeu corporellement dans une intervention psychomotrice, notamment comme référent d'identification et comme partenaire symbolique ;
- ◆ de proposer et de justifier des techniques adaptées dans la perspective d'une situation d'intervention psychomotrice, y compris thérapeutique ;
- ◆ d'identifier ses forces et ses faiblesses dans l'application de la technicité psychomotrice.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ du degré de pertinence des choix effectués,
- ◆ du niveau de qualité de son auto-évaluation.

#### **Règles particulières :**

L'atteinte des acquis d'apprentissage se réalise au travers des activités d'enseignements mises en œuvre durant les cours. Le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux 2/3 des séances n'a pas été atteinte.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée dans la durée et au travers de situations variées ainsi qu'à partir d'une évaluation formative et continue de cette unité d'enseignement. Cette évaluation suppose que l'étudiant rentre avant la première session des rapports réguliers du travail corporel effectué. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne pourraient être évalués au travers de l'examen de ces rapports, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

## **Les stages**

Le CESA respecte les contraintes et/ou règles particulières, quant au port d'un signe religieux, déterminés, spécifiés par les lieux de stage ; les étudiants sont tenus de respecter ces contraintes et/ou règles particulières.

### **UE 265 : STAGE D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- ◆ d'élaborer un rapport synthétique comportant :
  - ◆ une description des tâches réalisées ainsi que de leur contexte institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme),
  - ◆ une réflexion critique et argumentée de ce qui a pu être fait.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ la précision et la qualité du rapport présenté ;
- ◆ la qualité des relations établies ;
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

### **UE 266 : STAGE D'INTEGRATION**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits,*

*dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française,*

- ◆ de décrire une ou plusieurs situations d'intervention psychomotrice en ce compris le(s) contexte(s) de travail et les caractéristiques du public cible ;
- ◆ de présenter une observation rigoureuse en se fondant sur des indices corporels ;
- ◆ d'identifier les acquis de son expérience de stage.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de qualité et de rigueur des observations,
- ◆ le niveau de qualité et de clarté de la structure de la présentation de l'intervention observée,
- ◆ le degré de pertinence des commentaires et la qualité des liens établis avec la formation.

#### **Règles particulières :**

L'encadrement de stage se réalise au travers d'entretiens individuels et de supervisions de groupe ; le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux deux encadrements individuels et la présence à un minimum de 60% des supervisions de groupe ne sont pas atteintes.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée au travers de l'évaluation du stage. Cette évaluation est formalisée dans le document « grille de soutien ». Au travers de :

- l'analyse de ce document et de l'accompagnement réalisé en encadrement de stage,
- et dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne seraient pas atteints dans l'exercice des activités menées par l'étudiant en stage, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

## **UE 267 : STAGE D'INTERVENTION**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités, dans le respect des règles de déontologie et de l'usage correct de la langue française, en tenant compte de l'environnement, du contexte institutionnel, de l'équipe de travail, des caractéristiques du bénéficiaire et de sa propre personne,*

- ◆ de décrire et d'analyser des séquences d'intervention psychomotrice ;
- ◆ d'analyser sa relation au bénéficiaire, à son entourage et à l'équipe ;
- ◆ de décrire et d'analyser le processus relationnel engagé dans son intervention comme psychomotricien ;
- ◆ d'identifier et d'évaluer les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités du(des) bénéficiaire(s).

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de qualité du questionnement et de l'analyse,
- ◆ le degré de pertinence des commentaires,
- ◆ le niveau de qualité des liens établis avec la formation.

### Règles particulières :

L'encadrement de stage se réalise au travers d'entretiens individuels et de supervisions de groupe ; le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux deux encadrements individuels et la présence à un minimum de 60% des supervisions de groupe ne sont pas atteintes.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée au travers de l'évaluation du stage. Cette évaluation est formalisée dans le document « grille de soutien ». Au travers de :

- l'analyse de ce document et de l'accompagnement réalisé en encadrement de stage,
- et dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne seraient pas atteints dans l'exercice des activités menées par l'étudiant en stage, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

## **UE 268 : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE FORMATION**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au travers d'un ou plusieurs rapports d'activités oraux et écrits, dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française, sur base d'une activité professionnelle,*

- ◆ de concevoir, réaliser et évaluer des interventions psychomotrices qui intègrent :
  - ◆ les caractéristiques du public (développement psychomoteur, potentialités, fragilités, ...),
  - ◆ des techniques d'intervention psychomotrice,
  - ◆ les conditions relationnelles, spatiales et temporelles,
  - ◆ le processus psychomoteur,
  - ◆ le contexte institutionnel, l'équipe de travail ou le réseau d'intervenants,
  - ◆ sa propre technicité corporelle ;
- ◆ d'identifier et d'évaluer les acquis de son expérience d'activités professionnelles de formation en vue de l'aider à construire son identité professionnelle (limites et ressources) ;



- ◆ de relever et de décrire en quoi les activités professionnelles de formation lui ont permis d'appréhender les différentes facettes du métier de psychomotricien ;
- ◆ de décrire, d'analyser et d'évaluer son degré de maîtrise psycho-corporelle atteint.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de qualité du questionnement, de l'analyse et de l'évaluation,
- ◆ le niveau de clarté et de structuration de la présentation des expériences vécues,
- ◆ le degré de pertinence de l'intervention psychomotrice et de la qualité des liens établis avec la formation.

Règles particulières :

L'encadrement de stage se réalise au travers d'entretiens individuels et de supervisions de groupe ; le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session si la présence aux deux encadrements individuels et la présence à un minimum de 60% des supervisions de groupe ne sont pas atteintes.

L'atteinte des acquis d'apprentissage est également appréhendée au travers de l'évaluation du stage. Cette évaluation est formalisée dans le document « grille de soutien ».

Au travers de :

- l'analyse de ce document et de l'accompagnement réalisé en encadrement de stage,
- et dans l'hypothèse où un ou plusieurs acquis d'apprentissage ne seraient pas atteints dans l'exercice des activités menées par l'étudiant en stage, le conseil des études pourra prendre une décision de refus en première session.

**UE 269 : EPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au travers d'un travail écrit, en lien avec une ou plusieurs situations d'intervention psychomotrice, dont le sujet a été avalisé par le chargé de cours, dans le respect des règles déontologiques de la profession et des usages de la langue française et conformément aux consignes données,*

- ◆ d'effectuer une recherche documentaire sur la problématique choisie ;
- ◆ de proposer et de justifier des pistes d'intervention en lien avec les apports théoriques et méthodologiques acquis et, s'il échoit, avec ses recherches personnelles ;
- ◆ d'intégrer différentes dimensions de l'intervention psychomotrice : diagnostic, éducation-prévention, thérapie, déontologie, réflexivité, pluridisciplinarité... ;
- ◆ de développer une réflexion critique et éthique ;
- ◆ de réaliser une présentation structurée de son travail et de répondre d'une manière concise et claire aux questions en faisant la preuve qu'il maîtrise les concepts utilisés.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le degré de précision de ses observations, analyses, raisonnements et pistes d'action,
- ◆ le degré de précision des justifications apportées,
- ◆ l'originalité du travail,
- ◆ le niveau de développement des liens établis.

-----